

C'est décidé, je décède ma rémunération !

- Nouveau site www.maremuneration.fr édité par Cadremploi -

Cadremploi lance le site www.maremuneration.fr, un concentré de conseils et d'outils pour comprendre précisément comment sont établis les salaires des cadres. Décryptage des fiches de paie, présentation des différentes primes et avantages, focus sur l'épargne salariale, exemples de lettres de demande d'augmentation de salaire, négociation salariale... le site regorge d'informations pratiques et pertinentes pour une connaissance optimale de sa rémunération.



C'EST DÉCIDÉ
LA GAZETTE CONSEIL EMPLOI

JE DÉCODE MA RÉMUNÉRATION

Le salaire des cadres | Les primes et avantages | L'épargne du salarié | Lettres types pour le salarié

EDITO

Combien êtes-vous payé, en vrai ?

A l'évidence, on ne pose pas une question subsidiaire : le salaire est le premier facteur d'attraction et de fidélisation pour la plupart des salariés dans le monde, vient de souligner la dernière étude du cabinet Towers Watson, dans sa global workforce study 2012. Seuls ceux du continent indien font exception à la règle (pour ces derniers, ce qui prime, c'est la sécurité de l'emploi). Mais pour les européens, la réponse est claire : les sous, ça compte.

Mais... savez-vous vraiment combien vous rapporte votre labeur quotidien ? Si vous vous étonnez régulièrement de la différence entre le brut et le net affiché sur votre fiche de paie, si vous ne faites pas la différence entre prime exceptionnelle et prime sur objectif, si vous pensez que votre smartphone pro est un avantage en nature... Et bien, il y a comme l'ombre d'un doute.



« Nous sommes partis d'un constat devenu évident : le salaire constitue aujourd'hui l'un des premiers facteurs d'attraction et de fidélisation des salariés. Les cadres qui bénéficient de gratifications diverses - treizième mois, primes, avantages en nature... - n'ont pas toujours les clés devant un bulletin de salaire. Avec ce nouveau site, nous souhaitons aujourd'hui les éclairer et les accompagner car mieux comprendre leur rémunération, c'est aussi mieux la négocier », commente **Sophie Ak, Directrice Marketing de Cadremploi**.

Avec déjà près de 15 000 visites, ce site est le 13^{ème} de la série « C'est décidé », éditée par Cadremploi. Les 13 premiers sites ont remporté un vif succès, en enregistrant plus de 1,65 million de visites :

www.jequitemaboite.fr

www.jechercheunmeilleurjob.fr

www.jemefaisaugmenter.fr

www.jemereconvertis.fr

www.maremuneration.fr

www.jeteletravaille.fr

www.jesuisvisiblesurleweb.fr

www.jetravaillealetranger.fr

www.jetrouveunjobsolidaire.fr

www.jeagreussismonentretienembauche.fr

www.jerefaismoncv.fr

www.moncontratdetravail.fr

www.janticipemaretraite.fr

A propos de Cadremploi :

Cadremploi est le premier site emploi pour les cadres et les dirigeants en France. Véritable média de recrutement, Cadremploi met tous les moyens en œuvre pour répondre aux attentes des candidats en leur offrant les services clés d'une recherche d'emploi réussie : consultation d'offres, dépôt de CV, alertes email, annuaires des recruteurs, actualités et conseils. Cadremploi, c'est plus de 12 000 offres d'emploi actualisées en permanence, 2 millions de CV uniques, 4,4 millions de visites et 23 millions de pages vues par mois*. Avec ses applications Iphone, Ipad, Android et sa version M, Cadremploi est n°1 de l'emploi sur le mobile**.

* Source Xiti, Novembre 2012

** Source OJD, Octobre 2012

Plus d'informations : www.cadremploi.fr

Twitter : <http://twitter.com/cadremploi>

Facebook : <http://www.facebook.com/Cadremploi>

Pour télécharger les applications mobiles : <http://www.cadremploi.fr/mobile/>

Relations presse :

[Agence Wellcom](#)

Claudia Meleggi / Leslie Gallaire / Ingrid Zémor

Tél : 01 46 34 60 60

Email : cm@wellcom.fr / lga@wellcom.fr / iz@wellcom.fr

 <http://www.wellcom.fr/presse/cadremploi/feed>